

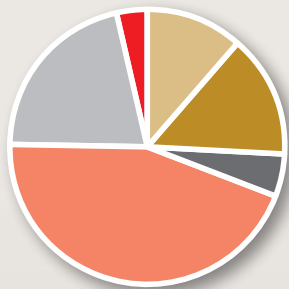


# HOTELS ET RESIDENCES DE TOURISME



## L'OFFRE HOTELIERE

Capacité d'accueil de l'hôtellerie vosgienne par classement (en nombre de lits)



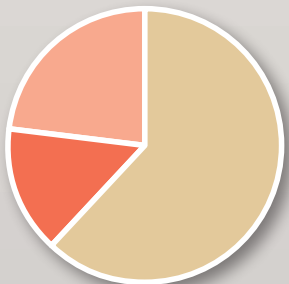
12 %	NC
15 %	TSE
3 %	1*
46 %	2*
22 %	3*
2 %	4*

### L'HÔTELLERIE DANS LES VOSGES

- Le département des Vosges compte 236 hôtels pour une capacité d'accueil de 9 806 lits.
- On constate une réduction du parc hôtelier, qui s'inscrit dans une tendance nationale similaire. Depuis 2006, le département a perdu 52 hôtels, soit 1 355 lits. C'est principalement dans le parc des hôtels non classés (-26 hôtels) et des 2\* (-22 hôtels) que la baisse est la plus significative.
- Les établissements 2\* restent toutefois les plus nombreux : ils représentent 44% des hôtels du département (ratio national équivalent).
- Le taux de qualification<sup>1</sup> des hébergements est de 70% (68% pour les hôtels situés côté massif et 72% pour ceux situés côté ouest).
- 21 hôtels appartiennent à une chaîne intégrée (ex. Accor)
- 63 établissements sont affiliés à une chaîne d'hôtellerie volontaire. Parmi ces chaînes volontaires, c'est l'enseigne des Logis qui concentre le plus grand nombre d'adhérents (53 hôtels).
- Le parc hôtelier est marqué par la présence d'établissements de petite capacité : plus de 6 hôtels sur 10 comptent moins de 15 chambres. En moyenne, on compte 19 chambres par hôtel (moyenne nationale : 20 chambres par hôtel en milieu rural).
- 81 communes possèdent au moins un hôtel sur leur territoire (soit 16% des communes, contre 18% en 2008). Parmi ces communes : 20 totalisent plus de 100 lits, 5 totalisent plus de 500 lits, 2 dépassent les 1 000 lits (Epinal et Gérardmer).

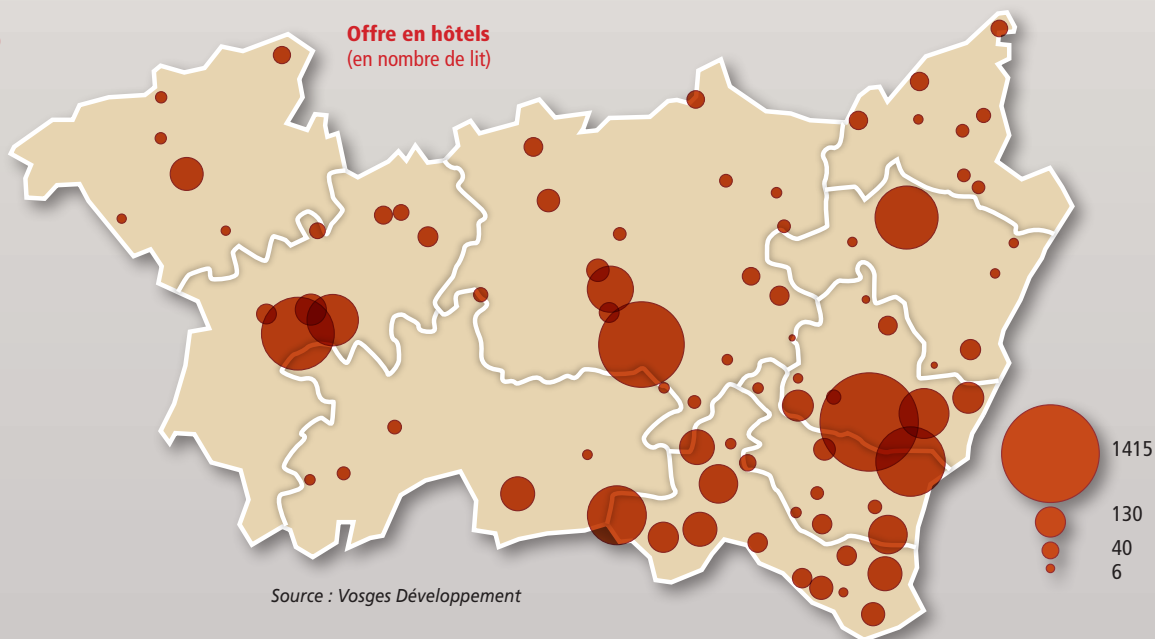
1 - Le taux de qualification permet d'évaluer le degré de qualité des hébergements sur un territoire. Il se calcule à partir du classement (en étoiles).

Répartition du parc hôtelier en 2010 (par taille d'établissement)



62 %	Hôtels de 15 chambres ou moins
15 %	Hôtels de 16 à 25 chambres
23 %	Hôtels de plus de 25 chambres

Offre en hôtels (en nombre de lit)



Source : Vosges Développement



# HOTELS ET RESIDENCES DE TOURISME

## FREQUENTATION DE L'HOTELLERIE CLASSEE VOSGIENNE

L'hôtellerie de tourisme française subit les effets de la conjoncture économique depuis août 2008.

Cela s'est traduit en 2009 par une baisse de fréquentation de 5% sur l'ensemble de la France métropolitaine. La fréquentation de la clientèle française s'est maintenue (-1%), alors que celle de la clientèle étrangère a été marquée par un recul important (-11%). Seule la région Alsace est parvenue à maintenir son niveau de fréquentation (+0,5%).

En Lorraine, le recul du nombre de nuitées a atteint -4%, et cette baisse de fréquentation a touché toutes les catégories d'hôtels. En revanche, la fréquentation hôtelière des Vosges est restée à un niveau proche de celui de 2008 (-0,7% de nuitées).

### Comparaisons régionales :

- Plus d'une nuitée sur 4 est enregistrée dans les Vosges,
- 6 nuitées belges sur 10 sont enregistrées dans les Vosges,
- La durée de séjour dans les Vosges est légèrement plus longue qu'en Lorraine,
- La part de la clientèle d'affaires régionale est plus importante que la moyenne départementale (55% en Lorraine contre 34% dans les Vosges).

Dans les Vosges, des baisses de fréquentation sont à noter :

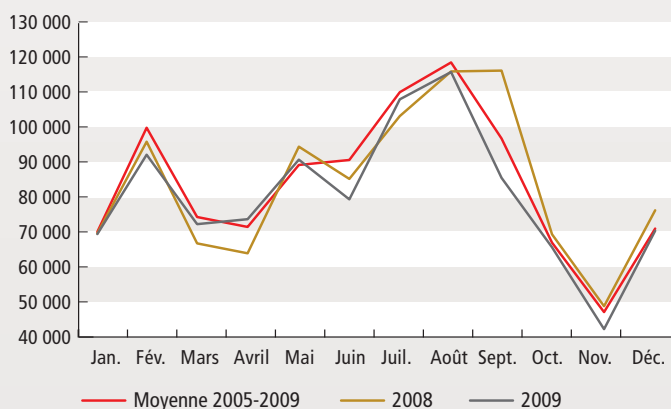
- Dans les hôtels 0\* et 1\* (-8%), notamment à cause d'une diminution des nuitées françaises,
- Du côté des nuitées étrangères (-4%).

Contrairement à ce que l'on peut observer au niveau national, la fréquentation des hôtels 3\* et 4\* est quant à elle satisfaisante : +2,2% pour les 3\*, ce qui permet d'atteindre le volume de nuitées le plus élevé depuis 2006, et +1,5% pour les 4\*, en constante progression depuis 2006 (environ +4 000 nuitées/an entre 2006 et 2008).

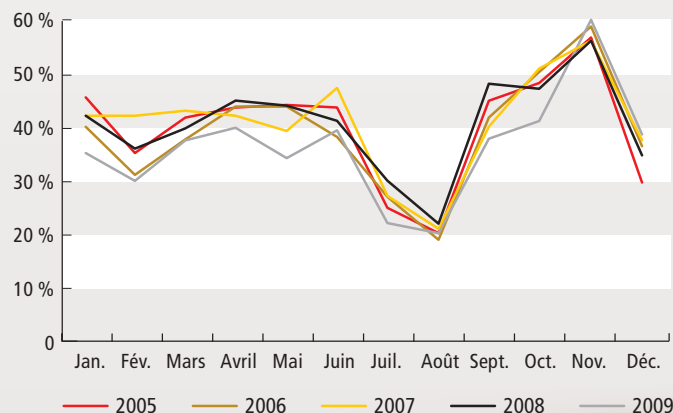
### Evolution de la fréquentation et des nuitées

	2008	2009	2008/2009	Moyenne 2005-2009
Nuitées Françaises	748 171	750 105	↗ +0,3%	773 843
Nuitées Etrangères	219 615	211 284	↘ -3,8%	227 271
Nuitées totales	967 785	961 389	↘ -0,7%	1 001 114
Arrivées	518 478	515 590	↘ -0,6%	526 316
Taux d'occupation	47,2%	46,8%	↘ -0,4 pt	-
% clientèle d'affaires	39,0%	34,0%	↘ -5 pts	-

### Nuitées mensuelles

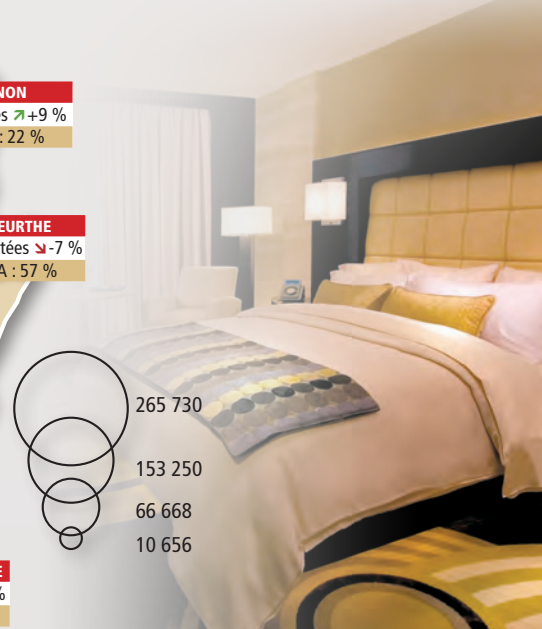
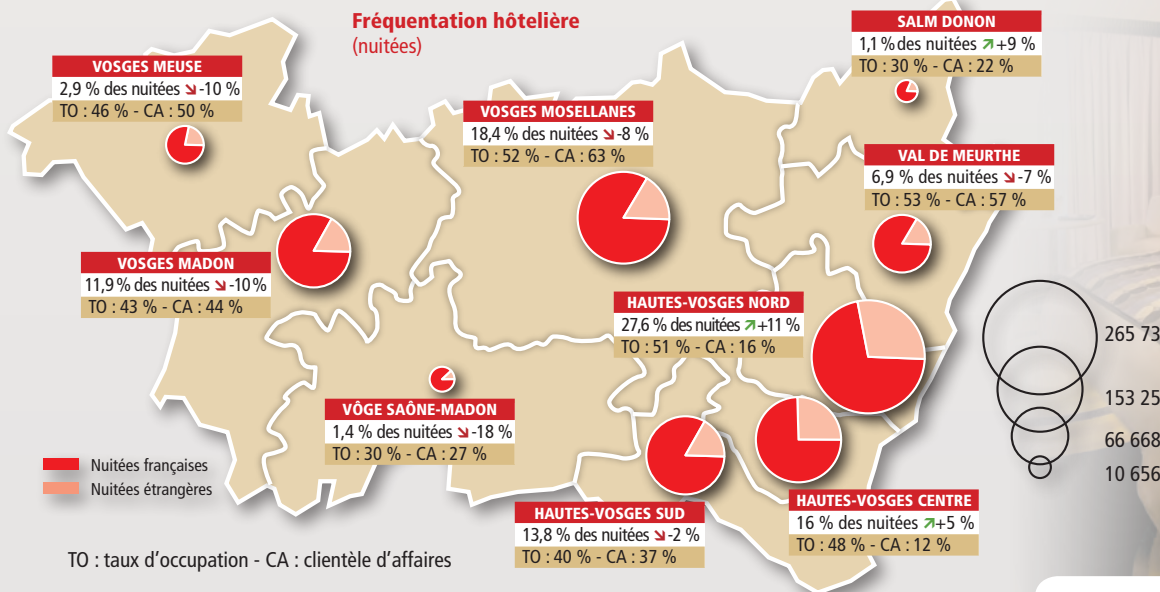


### % de clientèle d'affaires mensuels



### ETAT DES NUITÉES PAR TERRITOIRE D'OBSERVATION

#### Fréquentation hôtelière (nuitées)

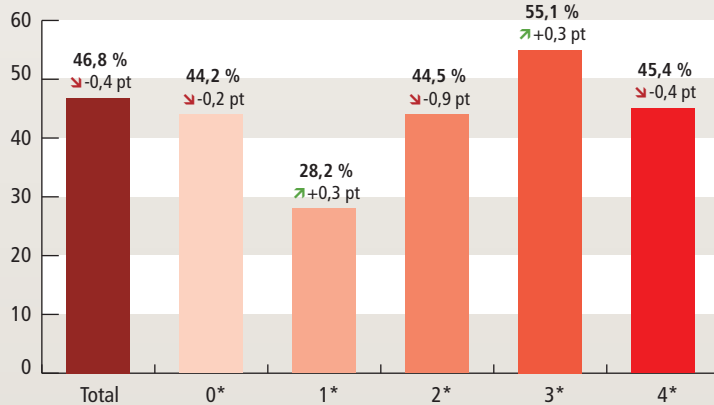


## ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION PAR CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT (2009)

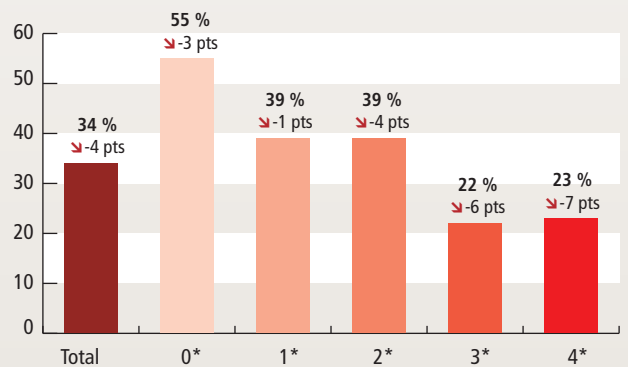
### Taux d'occupation (en %) par catégorie d'hôtel - Mensuel

	0*	1*	2*	3*	4*	Moy. dép.
Janvier	43,0	26,7	41,0	53,5	50,2	44,4
Février	49,7	40,5	52,6	60,5	60,4	54,2
Mars	42,5	24,4	40,7	52,2	43,7	43,6
Avril	46,5	27,4	39,7	47,5	38,0	42,3
Mai	46,7	26,1	46,1	55,5	40,4	47,9
Juin	46,3	28,5	46,1	53,9	38,6	47,5
Juillet	47,9	36,9	51,5	65,2	42,5	54,0
Août	51,5	43,3	51,9	68,4	59,7	56,1
Septembre	46,4	22,3	49,3	60,1	43,6	50,8
Octobre	42,3	21,1	38,8	44,8	41,5	40,5
Novembre	32,8	15,4	33,9	41,5	36,1	35,4
Décembre	37,3	20,7	40,8	54,0	49,7	43,3
Année	44,2	28,2	44,5	55,1	45,4	46,8

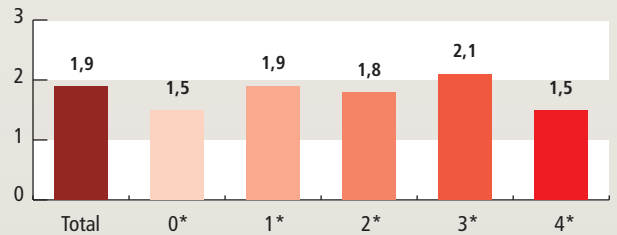
### Taux d'occupation (en %) par catégorie d'hôtel - Annuel



### Pourcentage de clientèle d'affaires par catégorie d'hôtel

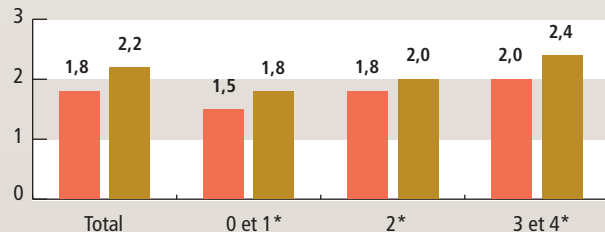


### Durée de séjour par catégorie d'hôtels



## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DE LA CLIENTÈLE

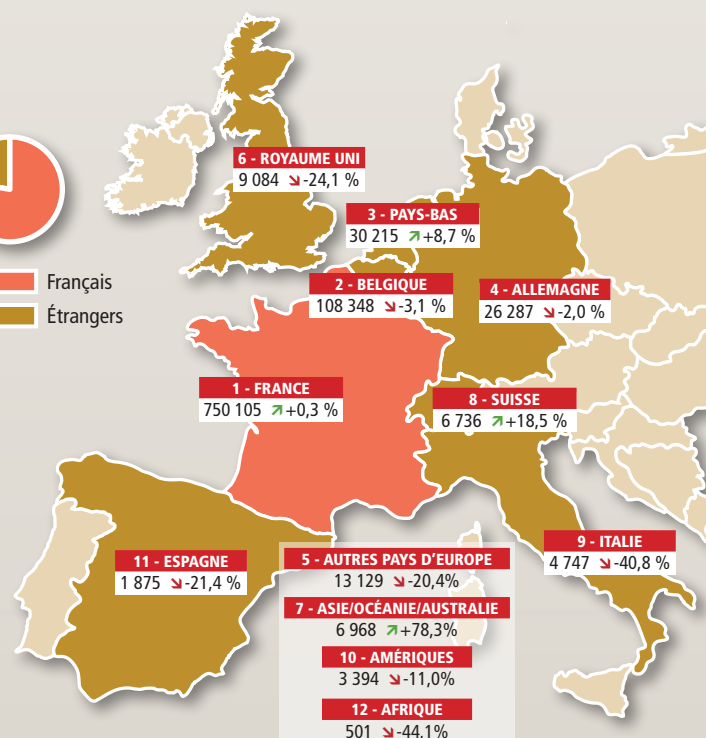
### Durée de séjour par catégorie d'hôtels



■ Durée moyenne de séjour des français  
■ Durée moyenne de séjour des étrangers



**78 %** Français  
**22 %** Étrangers



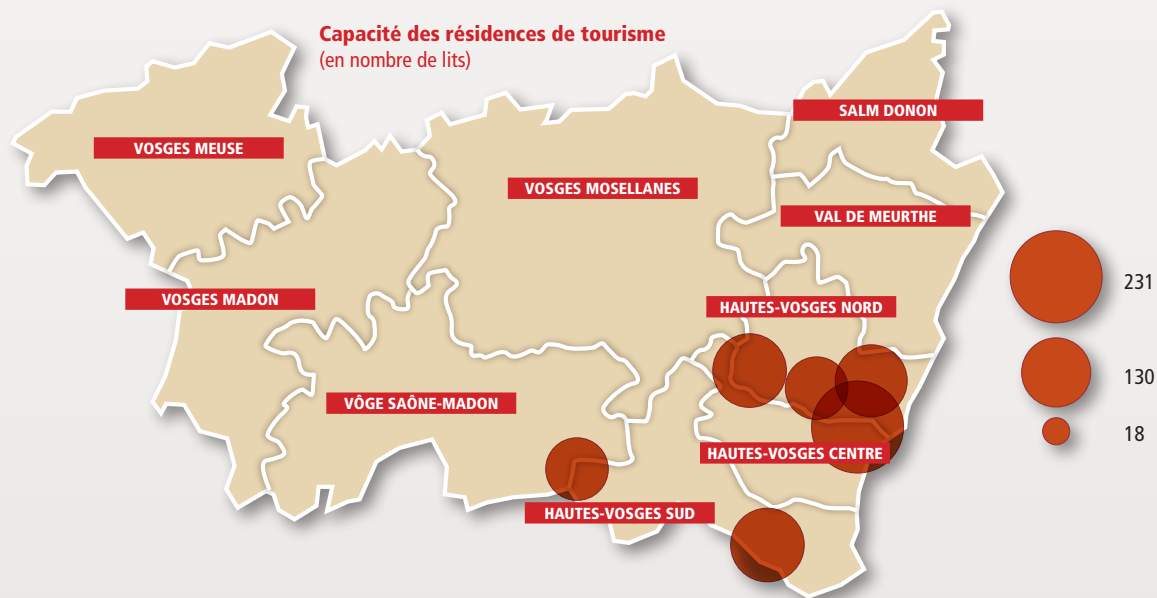
## A RETENIR...

- **46,8 %** : taux d'occupation annuel (-0,4 pt)
- **961 389** nuitées (-0,7%)
- **515 590** arrivées (-0,6%)
- **22 %** de nuitées étrangères (-0,7 pt)
- **1,8** : durée moyenne de séjour des français
- **2,2** : durée moyenne de séjour des étrangers
- **34 %** de clientèle d'affaires (-5 pts)



# HOTELS ET RESIDENCES DE TOURISME

## LES RESIDENCES DE TOURISME



### DANS LES VOSGES

- 7 résidences de tourisme sont présentes dans les Vosges, pour une capacité de 825 lits.
- Ces hébergements touristiques sont tous situés dans la partie « massif » du département, dans les trois territoires d'observation « Hautes Vosges Nord », « Hautes Vosges Centre » et « Hautes Vosges Sud ».
- Le taux de qualification de ces hébergements est de 69% : 31% des lits sont situés dans des résidences 1\*, 11% dans des résidences 2\* et 58% dans des résidences 3\*.

